



Etival, morcellement du territoire ©PNRHJ

## A la Une

### La Trame Verte et Bleue (TVB) : préserver les lieux de vie et les déplacements de la biodiversité

À l'image des réseaux routiers qui relient villes et villages, **la Trame verte et bleue (TVB) constitue un réseau d'espaces naturels connectés. Elle permet à la faune et à la flore de se déplacer, de se nourrir, de se reproduire et de s'adapter aux évolutions de leur environnement.** Elle s'appuie sur des cœurs de biodiversité, des « zones de vie » reliées entre elles par des corridors écologiques qui facilitent les déplacements des espèces.

La trame verte regroupe les milieux terrestres (forêts, prairies, pelouses, etc.), tandis que la trame bleue rassemble les milieux aquatiques et humides (rivières, ruisseaux, lacs, mares, zones humides...).

#### Une TVB solide, une assurance-vie pour l'Homme

Maintenir ou restaurer le bon fonctionnement des écosystèmes peut s'envisager comme une assurance-vie face aux changements globaux (climatiques, sociaux, effondrement de la biodiversité, mondialisation des économies, ...). En effet, des écosystèmes fonctionnels sont plus à même de rendre des services à l'Homme (qualité et quantité d'eau, qualité de l'air et des sols, prairies plus résilientes, ombrage, pollinisation etc.)

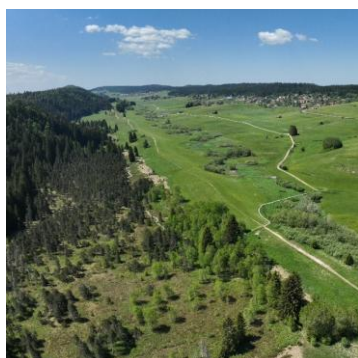
Ainsi, des déplacements possibles et sûrs offrent aux espèces davantage de possibilités pour se nourrir, se reproduire, fuir le danger et s'adapter. Ceci est valable pour la faune mais également pour la flore et les autres groupes d'êtres vivants.

### Une TVB plus précise pour le Parc du Haut-Jura

Afin de conserver son label de qualité, le Parc a procédé à [la révision obligatoire de sa Charte](#) entre 2022 et 2026. À cette occasion, il a défini une nouvelle TVB à l'échelle de son territoire. Celle-ci affine les cartographies réalisées à des échelles plus larges, qui manquaient de précision pour être utilisées concrètement par les communes.

Cet outil est désormais mis à la disposition des porteurs de projet, des collectivités, des services de la Région et de l'État.

**Si le Parc intégrait déjà les enjeux liés aux trames dans ses précédentes Chartes, cette nouvelle TVB lui permet désormais de les prendre en compte avec une précision accrue et de mieux accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets d'aménagement et de préservation.**



Réserve naturelle régionale des tourbières du Bief du Nanchez ©PNRHJ

### Préserver les coeurs de biodiversité

En 2021, le Parc, avec le fort soutien de la Commune de Nanchez et de la Région Bourgogne Franche-Comté, a créé la [Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Bief de Nanchez](#). Elle permet la gestion et la protection d'un ensemble d'espèces et de milieux à forts enjeux patrimoniaux, qui constitue un cœur de biodiversité majeur.



©PNRHJ/S.Godin

### Préserver les corridors

La mise en place de [Mesures Agro-Environnementales et Climatiques \(MAEC\)](#) par les agriculteurs, permet à la fois le **maintien de coeurs de biodiversité** au sein des milieux ouverts mais également le **maintien des corridors** entre ces coeurs. La flore et la faune présentes facilitent les déplacements de proche en proche pour rejoindre les parcelles les plus favorables. De plus, ces MAEC sont une reconnaissance du travail



Démolition du Barrage de coiserette ©PNRHJ

### Restaurer les corridors

Le Parc, dans le cadre de sa compétence [GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations](#) (GEMAPI), est amené à **déconstruire des obstacles à la libre circulation des cours d'eau**. Permettant ainsi **aux espèces aquatiques de retrouver leurs déplacements originels**, au lit de la rivière de se reconstituer et de garantir une température de l'eau plus propice aux espèces.

de qualité accompli par les exploitants.

### La TVB, une trame de fond pour les actions du Parc

Au-delà de l'attention qui peut être portée aux espèces patrimoniales et au maintien de la biodiversité, la prise en compte des trames et du fonctionnement des écosystèmes est indispensable pour assurer la pérennité du vivant dont l'espèce humaine.

La nouvelle Charte a été concertée et rédigée de telle sorte qu'elle intègre pleinement les concepts de cœur de biodiversité et de corridor. **Elle encourage à ce qu'ils soient déclinés sur l'ensemble des actions portées sur le territoire du Parc, que ce soit sur les questions de l'eau, des milieux naturels, des paysages, des énergies renouvelables, de l'urbanisme, de l'agriculture, de la sylviculture, du tourisme ou de la culture**

## Le Parc en actions



Belvédère sur les lacs de Bellefontaine et des Mortes ©Nicolas Fournier/OT Gorges de la Bienne

### Suite de la restauration paysagère sur le site des lacs de Bellefontaine et des Mortes

#### Retour du sentier de randonnée et nouvel emplacement du belvédère

À l'automne 2025, à la suite de l'acquisition des terrains par les communes de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine, le Parc a mené un chantier de restauration paysagère et écologique au-dessus des lacs de Bellefontaine et des Mortes avec la



Frontière franco-suisse à La Cure

### Fluidifier les échanges à la frontière franco-suisse, Pays du Haut-Jura, Vallée de Joux et Région de Nyon Priorité à la mobilité

Le Syndicat mixte du Parc et l'Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV) ont mobilisé des fonds INTERREG VI France-Suisse, afin de déterminer les coopérations prioritaires et les moyens à mettre en œuvre pour un meilleur partenariat transfrontalier.

## **démolition d'une maison de villégiature construite illégalement.**

Dans la poursuite du réaménagement, **le sentier de randonnée a été retracé** afin de favoriser la reconstitution des prairies. Le belvédère installé par la Communauté de communes Haut-Jura Arcade il y a quelques années a été déplacé pour profiter de la vue retrouvée.

Les conditions météorologiques du moment ralentissent la reprise de la végétation prairiale. Ces aménagements sont faits pour pouvoir bénéficier du paysage, tout en respectant le site.

**Cet été, les lacs attirent beaucoup de monde et souffrent. Pour les préserver, il est primordial de respecter quelques règles :**

- La route des lacs est interdite à la circulation, respectez les zones de parking ;
- Restez sur les sentiers, l'herbe a déjà du mal à repousser avec la sécheresse ;
- Restez sur le cheminement en bois, ne piétinez pas la tourbière ;
- Evitez de vous baigner dans les lacs, ils sont privés et servent à l'eau potable ;
- Ne bivouaquez pas et n'allumez pas de feu (voir rubrique ci-dessous).

Après un an d'étude et de concertation, le programme d'actions, désormais validé, comporte :

- **3 mesures sur la mobilité** (développement de transports en commun, covoiturage et réseau cyclable),
- **3 mesures sur le tourisme** (pour mieux se connaître, structurer des offres, voire porter une marque de destination commune)
- **1 mesure sur la gouvernance** possible du programme.

Pour chacune de ces mesures, des fiches actions détaillent les objectifs, les moyens, les partenariats et les délais ; par exemple, le coût d'exploitation de différentes lignes de bus.

Le 26 juin dernier, une vingtaine de personnes a participé au temps de présentation public, et confirmé l'intérêt d'une collaboration renforcée, sur la mobilité notamment. Restent maintenant à mobiliser les financeurs potentiels.

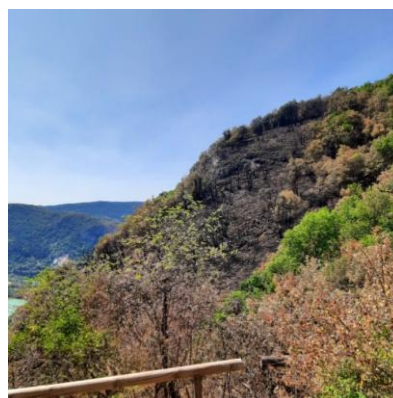
### **En savoir plus**

## **Risque incendies - Ayons les bons réflexes**

Le massif du Jura, essentiellement forestier, est vulnérable au risque incendies et d'autant plus en cette période de sécheresse sévère.

**9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes.**

### **Réglementation et bons réflexes**



vue après l'incendie Moncusel

## Zoom sur...

### Les tourbières

A première vue, qui peut soupçonner les tourbières d'être extrêmement inflammables ? Milieu humide par excellence, la tourbière saturée en eau demeure peu sensible aux incendies. **Mais quand le niveau de la nappe d'eau s'abaisse, la tourbe constituée de végétaux peu décomposés s'assèche et peut brûler très facilement. Ce phénomène s'appelle "feux zombies".**

Ce type de feu bien particulier se propage sous la surface, et la tourbe peut se consumer lentement et pendant des mois. Il est généralement très compliqué voire impossible d'agir sur ces feux rampants, qui, en plus de détruire des milieux naturels remarquables, n'assure plus leur fonctionnalité de captation du carbone. Pire : la tourbière en flamme relargue alors dans l'atmosphère ce dernier qu'elle stocke depuis des centaines d'années.

**Les feux à proximité des lacs et tourbières sont donc à proscrire !**

### Le bivouac

[Le bivouac, quand il n'est pas réglementé ou interdit en zone protégée ou par arrêté municipal](#), est toléré pour une seule nuit du coucher du soleil au lever du soleil, avec l'accord du propriétaire si possible, et à proximité immédiate des sentiers.

**Pendant les bivouacs, quand il n'est pas interdit, le feu au sol est à proscrire. Privilégiez le réchaud, à utiliser sur une surface la plus sécurisée possible (table, rocher, etc.), avec une bouteille d'eau à proximité en cas de soucis.**

## Agenda - Les RDV des 40 ans

### Sorties nature

#### **La forêt et le changement climatique**

**Mercredi 5 août - Haute-chaîne du**

**Jura** (lieu précisé à l'inscription)

Inscription :

[animation@paysdegexagglo.fr](mailto:animation@paysdegexagglo.fr)

Organisée par la Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura

#### **Partageons la nature sans laisser de traces !**

**Vendredi 7 août - 14h30 - Lajoux,**

**Maison du Parc**

Organisée dans le cadre du programme Quiétude attitude

#### **A travers les yeux d'un naturaliste**

**Mardi 25 août - 14h30 - Lajoux, Maison du Parc**

#### **Le tour des chalets du Risoux**

**Samedi 29 août - 11h - Bellefontaine, Parking du Grand Remblai**

### Cinés et rencontre

**Regards croisés sur le climat avec le champion d'ultra trail Xavier Thevenard**

**Jeudi 13 août - Lajoux, Maison du Parc**

**16h - atelier "fresque du Climat"**

**19h- souper-partage**

**20h - Ciné plein air *Courir sur***

***l'Océan*** documentaire où l'effort se mêle à la poésie du voyage

Possibilité de s'inscrire sur la journée ou seulement à une activité.

#### **Ciné plein air - *Sauvage : le chamois, l'aigle et le loup***

**Jeudi 6 août - 21h - Lajoux, Maison du Parc**

### Conférence

**Grands prédateurs - Lajoux, Maison du Parc**

**Loup - mardi 11 août - 16h30**

Co-organisée avec l'association Tous à poêle dans le cadre de la rénovation du chalet du Grand Remblai

**Lynx - mardi 18 août - 16h30**

Tous nos RDV sont gratuits et sur inscription.

Inscription à [accueil@parc-haut-jura.fr](mailto:accueil@parc-haut-jura.fr) / 03 84 34 12 27 sauf mention contraire.

### Programme complet

**La fête des 40 ans** Parc naturel régional du Haut-Jura

**Journée festive et conviviale**

Un marché artisanal et de produits locaux, des stands ludiques et pédagogiques, des démonstrations de savoir-faire, des conférences, des balades, des ateliers, une buvette et restauration, des spectacles et un concert en soirée....

plus d'infos sur [parc-haut-jura.fr](http://parc-haut-jura.fr)

**Samedi 12 septembre**  
**A Lajoux Maison du Parc**

## Retour en images



Digues de tourbe enterrées, Bois d'Amont ©PNRHJ

### Expérimentation et retour d'expérience

Le programme LIFE Climat tourbières permet d'expérimenter de nouvelles techniques pour retrouver un fonctionnement hydrologique naturel des tourbières perturbées par l'Homme. Sur la base des travaux réalisés à Bois-d'Amont en 2024, [une courte vidéo](#) explique la mise en place de « digues de tourbe enterrées ».

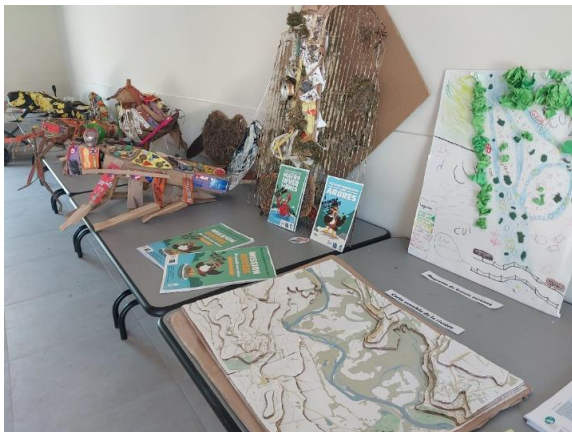
## Fête de la Valserine\*

Plus de 300 personnes se sont réunies à Lélex le dimanche 5 juillet pour célébrer la Valserine, premier cours d'eau à avoir obtenu le label Rivières Sauvages en 2014. Une journée riche avec un marché de producteurs, des animations de sensibilisation aux milieux naturels, des spectacles et conférences.

\*Une manifestation co-organisée avec le CD de l'Ain, l'association Rivières Sauvages, la fédération de pêche de l'Ain, Pays de Gex Agglo et Terre Valserhône l'Interco



Spectacle "Tous dans le même bateau" Cie Acta fabula ©PNRHJ



Œuvres réalisées par les enfants du programme Mission rivière ©PNRHJ

## Mission rivière

Fin d'année scolaire rime avec bilans et restitutions du programme pédagogique [Mission rivière](#). Après avoir fait leurs bilans à la technicienne de rivières et conçu une œuvre artistique percutante, les élèves se sont exercés à la restitution auprès de leurs parents et des élus locaux. L'exposition démarre son itinérance à l'espace du Val de l'Ain à Pont-de-Poitte.

## Tour de France de la Biodiversité

Le Tour de France, France Télévisions et le Muséum national d'Histoire naturelle s'associent pour sensibiliser les téléspectateurs à la richesse de leur patrimoine naturel. Le Parc naturel régional du Haut-Jura et le site Ramsar sont à l'honneur dans un épisode dédié à la tourbière du Châtelet et les travaux de réhabilitation dont elle a fait l'objet.

[Visionner l'épisode](#)





## Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village  
39310 Lajoux  
03.84.34.12.30  
[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

### Protection de vos données personnelles

L'entrée en vigueur du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est plus que jamais présente dans notre quotidien. C'est pourquoi nous devons être vigilants et nous assurer que nos newsletters, actualités, invitations, ou autres informations n'arrivent pas de manière inopportune dans vos boîtes e-mail.

Inscrit(e) dans nos bases de données, vous faites partie de nos contacts professionnels, vos données personnelles sont conservées de manière sécurisée. Elles sont destinées à des fins d'envoi périodique exclusivement aux relations professionnelles entretenues avec les services concernés et en particulier le service communication.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Pour faire valoir ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse [parc@parc-haut-jura.fr](mailto:parc@parc-haut-jura.fr)

A tout moment, il vous est possible de nous faire part de votre souhait de vous désabonner et en cliquant sur le lien dédié en ce qui concerne la newsletter du Parc.

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter la rubrique dédiée sur notre site internet

: <http://www.parc-haut-jura.fr/fr/all/informations-legales.php>